



POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.805.2006.TREATIES-3 Rediffusée (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)

GENÈVE, 30 SEPTEMBRE 1957

ACCEPTATION DES AMENDEMENTS PROPOSÉS PAR LE PORTUGAL
AUX ANNEXES A ET B, TELLES QU'AMENDÉES¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.482.2006.TREATIES-1 du 1^{er} juillet 2006, concernant les amendements proposés par le Portugal aux annexes A et B, telles qu'amendées à l'Accord susmentionné, communique :

Le 27 septembre 2006, le Gouvernement suisse a notifié au Secrétaire général de son opposition aux amendements susmentionnés comme indiqué dans la notification dépositaire C.N.804.2006.TREATIES-2 du **22 janvier 2007**.

Au 1^{er} octobre 2006, c'est-à-dire à l'expiration du délai de trois mois aucune autre opposition n'a été notifiée au Secrétaire général. En conséquence, les amendements sont réputés acceptés conformément au paragraphe 3 de l'article 14 de l'Accord et entreront en vigueur trois mois après la date de l'acceptation, soit le 1^{er} janvier 2007.

Le 22 janvier 2007

¹ Voir notification dépositaire C.N.482.2006.TREATIES-1 du 1^{er} juillet 2006 (Proposition d'amendements par le Portugal aux annexes A et B, telles qu'amendées) et C.N.804.2006.TREATIES-2 du **22 janvier 2007** (Suisse : Objection aux amendements proposés par le Portugal aux annexes A et B, telles qu'amendées).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org> où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.